



Dommmages à ma cloture par des employés de la mairie

Par Marin5966

Bonjour, Une équipe, commanditée par la mairie a occasionné des dommages à ma cloture en coupant des hautes herbes avec des "rotofiles", projetant des cailloux ou autres objets en cassant le brise vue.

Ces dommages sont récurrents, j'ai envoyé deux mails à la mairie (restés sans réponse), donc envoyé un recommandé a/r .

Une réponse (recommandé a/r) reçue me disant que du fait que j'avais déjà été dédommagé pour des situations similaires antérieures, "ils" jugeaient que le préjudice est clos...

En gros, "ils s'octroient" un capital préjudice...

Néanmoins, ils écrivent qu'ils vont redoubler d'attention les prochaines fois.....

Que puis je faire?

Merci